

Afrique du Sud

LA RÉPRESSION

Vingt six morts, trois cents blessés, des dizaines d'arrestations : les ghettos noirs se sont une fois de plus révoltés contre le régime d'apartheid.

Quelques jours auparavant, le gouvernement de Pieter Botha avait promulgué une nouvelle constitution et projeté d'envoyer quatre sous-marins en réparation à Nantes.

(voir p. 12)

droit et liberté

mensuel du mouvement
contre le racisme et pour
l'amitié entre les peuples



N° 431 - Septembre 1984 - 4 F ISSN 0012-6411

20 et 21 octobre, à Villeurbanne (Rhône)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MRAP

L'ASSEMBLÉE Générale du MRAP, annoncée tout d'abord pour les 6 et 7 octobre prochains, aura lieu en fait le samedi 20 et le dimanche 21 octobre.

Elle se tiendra dans la banlieue de Lyon au Palais du Travail de VILLEURBANNE (place Lazare Goujon).

(Station de métro : Gratte-ciel, direct de la gare de Lyon-Perrache, à quatre stations de la gare Lyon-La Part Dieu).

Déroulement

Son déroulement est prévu comme suit :

Samedi 20 octobre :

- 9 h 00 : Accueil des participants.
- 9 h 30 : Séance plénière. Ouverture par François Grémy, président du MRAP.
- 10 h 00 : Présentation des rapports :

— Albert Lévy, secrétaire général : Données actuelles de la lutte contre le racisme.

— Gérard Coulon, secrétaire national : Etat et renforcement du MRAP.

— Claudine Mardon, trésorière : Les finances et le fonctionnement du MRAP.

Pour permettre à chacun d'y réfléchir et de prendre une part active aux débats, l'essentiel de ces deux premiers rapports est publié ici, en pages 2 et suivantes.

- 14 h 00 : Débats dans les commissions.

Deux thèmes, avec trois sous-thèmes chacun, sont proposés aux commissions :

1) Action et renforcement du MRAP dans l'environnement politique et social à la lumière des Assises :

— Assises locales, nationales, départementales : bilan et perspectives ;

— Montée du racisme et lutte pour l'amitié entre les peuples ;

— Audience du MRAP et adhésions.

2) Action du MRAP au niveau local, fédéral, national :

— Rôle essentiel des Comités locaux ;

— Articulations entre local, fédéral, national ;

— Spécificité et avenir du MRAP.

(En fonction du nombre des participants, plusieurs commissions pourront être constituées sur chacun des thèmes.)

Dimanche 21 octobre :

- 9 h 00 : Poursuite des débats dans les commissions.

● 14 h 00 : Séance plénière. Présidence : Charles Palant, vice-président du MRAP. Comptes rendus des travaux des commissions. Adoption des motions d'orientation et du budget 85. Election complémentaire du Bureau National.

Conclusions par George Pau-Langevin, vice-présidente du MRAP.

Participations et pouvoirs

Peuvent prendre part à l'Assemblée Générale tous les membres du MRAP ayant adhéré avant le 30 juin 1984 et à jour de leurs cotisations au 31 août 1984.

Les absents peuvent se faire représenter en déléguant leurs pouvoirs à un participant. Un participant ne peut être porteur de plus de 10 pouvoirs.

On trouvera page 12 un Bon de participation ou de délégation de pouvoirs, à découper ou recopier, et à envoyer avant l'Assemblée Générale au Secrétariat du MRAP.

Hébergement

Il est demandé aux participants désireux d'être logés de se faire connaître d'urgence au Secrétariat national du MRAP (806.88.00, demander Mireille).

Les membres et amis lyonnais susceptibles de loger des participants sont également invités à en informer sans tarder le comité local.

Voyage

Pour les participants voyageant en chemin de fer, une réduction de 20 % sur les tarifs normaux est prévue. Demander rapidement au Secrétariat les fiches SNCF nécessaires. ■

Les données actuelles de la lutte contre le racisme

Après les Assises « Vivre ensemble avec nos différences » nous devons confronter notre stratégie avec les réalités présentes, puis fixer au MRAP des orientations efficaces.

Rapport d'Albert LEVY

LA précédente Assemblée générale, en juin 83, avait défini une stratégie pour répondre au racisme en France, tel que nous l'avions analysé. Cette stratégie consistait d'une part à faire entendre la voix des antiracistes, d'autre part à susciter une réflexion et une action en profondeur visant à désintoxiquer notre société largement contaminée par les slogans et les attitudes xénophobes. Nous considérons que c'était, bien entendu, l'affaire du MRAP, mais aussi de toutes les forces vives exprimant l'opinion publique et contribuant à la former. D'où nos rencontres, pendant la période qui a suivi, avec les partis, les syndicats, les Eglises, les organisations les plus diverses à qui nous avons suggéré d'intensifier leurs efforts dans ce sens, chacun selon ses méthodes, dans son propre secteur, avec, à certains moments, des « temps forts », résultant d'initiatives communes, à l'occasion par exemple de la Journée Internationale de l'ONU contre le racisme. D'où les Assises « **Vivre ensemble avec nos différences** » qui se sont déroulées au plan local au début de 1984 — en nombre trop limité — et en une importante manifestation nationale les 16, 17 et 18 mars à la Maison de l'UNESCO.

Nous devons maintenant porter une appréciation sur cette campagne qui a mobilisé pendant presque un an l'essentiel de nos énergies, et confronter notre stratégie, formulée il y a seize mois, avec les réalités présentes, en vue de fixer au MRAP des orientations efficaces.

I - Le racisme aujourd'hui en France

1) Le « phénomène Le Pen »

Tous ceux qui, en France, rejettent le racisme, tous ceux qui sont attachés à la démocratie ont ressenti avec

inquiétude la poussée du Front National aux élections européennes du 17 juin. Pour y faire face, nous devons en examiner les tenants et aboutissants, en préciser les causes.

a) Avant tout, il y a le **comportement de l'opposition** qui s'affirme « républicaine » pour se distinguer du Front National, et qui n'a pas hésité à dédouaner celui-ci, soit en reprenant ses thèmes relatifs à l'immigration et à l'insécurité lors des élections municipales de mars 1983, soit en faisant alliance avec lui à Dreux, et en beaucoup d'autres lieux. Ainsi cautionné, le Front National a cessé d'apparaître au grand public comme un groupe d'extrême-droite dangereux, dont il faut se méfier. Ses slogans devenaient « honorables », les barrières morales ou politiques qui retenaient les électeurs ont sauté.

b) Autre raison des progrès du Front National : la **démagogie** dont il s'est fait une règle. Il part des difficultés et des peurs réelles que connaissent la plupart des gens : le chômage, l'insécurité, l'inflation, l'inhumanité de l'habitat, l'inadaptation de l'école, le désarroi devant les mutations économiques, sociales et morales, le sentiment de n'être plus « soi-même » et plus « chez soi »...

Et il propose à tout cela une explication simple, apparemment évidente : les immigrés. Ainsi qu'une solution miracle : le départ des immigrés.

Après les études confiées aux commissions Dubedout, Bonnemaïson, Marangé, Schwartz, Gaspard, les premières mesures prises par le gouvernement avec des départements et des communes, en matière de logement et de cadre de vie, de prévention de la délinquance, d'enseignement et de formation professionnelle, d'insertion et de vacances des jeunes, de rencontres des cultures, représentent certes un ensemble intéressant et prometteur. Mais il reste, hélas ! bien des problèmes, durement ressentis, dont peut jouer la propa-

gande provocatrice d'un Le Pen, et il reste énormément à faire pour les résoudre. C'est que l'héritage est lourd, la tâche immense et urgente, les moyens mis en œuvre d'une insuffisance criante. Dans le même temps, la multiplication des fermetures d'entreprises, la courbe ascendante du chômage, créent dans l'opinion un état de moindre résistance aux divisions et aux diversions racistes.

c) Ce qui nous conduit au troisième facteur dont a bénéficié l'extrême-droite : **l'absence d'une réfutation large et résolue de sa propagande.**

Pendant la campagne des élections européennes, la plupart des hommes politiques ont laissé le champ libre au Front National, soit en évitant tout simplement d'en parler, soit — s'ils dénonçaient Le Pen — en s'abstenant de démonter ses mystifications.

De même, les médias lui ont offert des tribunes où il pouvait lancer ses mensonges grossiers, sans que personne ne juge nécessaire de rétablir la vérité, ni avant, ni pendant, ni après.

Les démarches, les mises en garde n'ont pas manqué de notre part auprès des uns et des autres. Malheureusement, nous n'avons pas été suffisamment entendus.

2) Le racisme est un tout

Désormais, le Front National a des élus à l'Assemblée européenne, à l'Assemblée régionale de Corse, dans les Conseils municipaux de Dreux, du 20^e arrondissement parisien et d'un certain nombre de villes ; les dirigeants de l'opposition le courtisent : nul doute que cette situation lui servira de tremplin pour renforcer la promotion de son idéologie. Il ne s'agit pas seulement d'un phénomène raciste, mais d'un processus politique où le racisme joue un rôle déterminant. Aussi, la mobilisation pour le combatte n'intéresse pas que le MRAP. Notre Mouvement se doit, quant à lui,

Assemblée générale

de sensibiliser l'opinion à partir de la composante raciste, en montrant combien elle appelle à la vigilance et à l'action.

Mais il est, en outre, conforme à ses objectifs, à sa vocation, de situer la xénophobie dans le contexte général du racisme dont elle est une dimension, certes massive aujourd'hui, mais accompagnée de maintes autres manifestations de haine et d'exclusion visant d'autres communautés.

Précisément, dans la dernière période, on note à la fois des événements comme le meurtre d'une ancienne déportée juive par un jeune nazi fanatique, des actes de violence dans des cités de la région parisienne à l'encontre d'enfants d'origine étrangère, la ratonnade de Belle-Ile dans le style « Dupont-Lajoie », l'interdiction aux Magrébins de certains plages du Nord.

Il est certain que le recrutement remarqué d'électeurs par le Front National parmi les fidèles du RPR et de l'UDF lors des Européennes s'explique au moins en partie par l'origine juive de la tête de liste que s'étaient donné ces deux formations. Si Le Pen se défend avec une vigueur particulière d'être antisémite (car c'est plus mal vu aujourd'hui que d'être anti-immigré), ses « lieutenants » prennent moins de précautions, et on a lu dans ses publications des allusions très claires à un « complot » des juifs visant, par loi sur l'IVG, à réduire la natalité des Français et à faciliter la main-mise étrangère sur le pays, la loi du 1^{er} juillet 1972 étant présentée comme un élément de ce « complot » parce qu'elle impose silence à ceux qui voudraient le dénoncer.

A bien des occasions, les racistes associent dans leur haine Juifs et Arabes. Lors des incidents des usines Talbot, face aux travailleurs immigrés en grève, étaient lancés simultanément les cris « au four » et « à la Seine », réminiscences d'un passé tragique où les uns et les autres étaient mis à mort. Barbie et ses acolytes, ne l'oublions pas, n'ont pas désarmé.

Nous ripostons donc avec une égale vigueur aux calomnies et aux attitudes hostiles dirigées contre les immigrés, les Arabes, les Juifs, les Africains noirs (par exemple lors des rafles de la rue de Châlon), les originaires des DOM-TOM, les Tsiganes et les Gens du Voyage (ces éternels exclus, dont le mode de vie original dérange), la population d'origine arménienne — en un mot toutes les communautés que les racistes situent en dehors de la normalité, à qui ils refusent le droit d'être elle-mêmes.

Rappeler à chaque occasion que le racisme est un tout, c'est la seule façon possible de susciter un antiracisme profond, véritable, et non pas sélectif. C'est donner une base so-

lide à toute pédagogie de la fraternité humaine.

Cette démarche est enfin nécessaire pour contrecarrer les menées de la « Nouvelle Droite » qui cherche à constituer un corps de doctrine cohérent pour justifier le cloisonnement et la hiérarchisation des groupes humains, avec au sommet les Européens ou « Aryens » et au plus bas la « lie » du Tiers-Monde défendue par tous les tenants de « l'égalitarisme judéo-chrétien ».

Le Pen est un vulgarisateur habile de ces théories, dont d'autres s'inspirent aussi, mais en leur donnant un aspect plus « intellectuel » : c'est ce qui les rapproche, au fond, plus encore que les opportunités politiques.

3) Les droits concrets des immigrés

Il nous faut pourtant nous arrêter encore un peu sur la question des immigrés. Pour souligner que leur statut dans la vie sociale et politique, leurs rapports avec l'Administration ne nous laissent pas indifférents, dans la mesure où leurs droits, leur dignité sont en cause, où ils sont ou peuvent être, en tant que tels, victimes d'actes discriminatoires et arbitraires.

- Le MRAP avait pris position de

Impliquer la population toute entière dans l'analyse et la solution des difficultés qu'utilisent les racistes

longue date pour l'instauration de la carte unique valable dix ans, renouvelable automatiquement, afin de supprimer les tracasseries, les pressions et les inquiétudes qui s'attachaient à l'obtention aléatoire des « papiers ». Une loi vient d'être adoptée dans ce sens, que nous avons contribué à améliorer. Mais des interrogations subsistent sur les modalités et l'étendue de son application. Nous devons y être attentifs.

- C'est avec vigilance aussi que nous suivons les mesures prises à l'égard des étrangers irréguliers, car il y a eu, en bien des cas, des refoulements injustifiés ; nous avons dénoncé des pratiques judiciaires expéditives, privant les intéressés des pleines garanties de la loi.

- On nous signale de plus en plus souvent des contrôles d'identité « au faciès » à Paris et des interventions abusives dans des foyers. L'accueil des étrangers dans certains services laisse beaucoup à désirer, et, depuis quelque temps, il nous semble que les « bavures » policières tendent à s'accroître dans des commissariats.

- Autre problème irritant : celui des « quotas » dans le logement. Nous sommes opposés à la création et au

maintien de « ghettos », mais aussi à une dispersion autoritaire et aveugle des familles étrangères. La seule solution, c'est que Français et immigrés aient accès à un plus grand nombre de logements sociaux, et ce dans toutes les villes sans distinction. Lors des rénovations, en particulier, ils doivent ensemble être relogés en évitant toute forme de ségrégation.

- Parler des droits des immigrés, civiques et, parmi ceux-ci, au droit de vote, qui donne lieu à maints débats. Le Bureau national du MRAP a élaboré et publié un document approfondi qui énumère de façon exhaustive les arguments et les objections qui généralement s'opposent.

Nous avons lutté pour que les immigrés bénéficient du droit d'association et nous l'avons obtenu. Par principe, nous souhaitons tous, leur participation aussi complète que possible aux décisions qui concernent une société à laquelle ils sont partie prenante. On se heurte à de réels obstacles juridiques, constitutionnels, à la complexité de l'appartenance à deux pays, et surtout à l'opinion publique, que les démagogues parviennent à dresser contre les immigrés.

C'est sur ce dernier aspect de la situation que s'articule l'intervention antiraciste : il s'agit moins de répéter une formule magique que de faire

admettre par le plus grand nombre les immigrés et leurs enfants, de les intégrer de plus en plus dans la vie collective.

II - Rétablir la vérité

Cela nous renvoie à toute l'action présente du MRAP. Nous voulons à la fois combattre les idées fausses répandues sur l'immigration, mettre en garde contre les menées de l'extrême-droite et les complicités qui la renforcent, favoriser dans tous les domaines la rencontre, la coopération des Français et des immigrés. La campagne « **Vivre ensemble avec nos différences** » fondée sur une prise en compte lucide et dynamique des réalités quotidiennes, réunit ces objectifs, car elle conduit à impliquer la population tout entière dans l'analyse et la solution des difficultés qu'utilise la propagande raciste.

1) Le sursaut républicain

Certains se demandent si les manifestations organisées contre Le Pen lors de ses déplacements à travers la France ne lui ont pas rendu service. Le MRAP, qui en fut souvent l'initiateur et a participé à toutes, doit-il le regretter ?

Les données actuelles de la lutte

Il était souhaitable d'alerter et de mobiliser l'opinion démocratique. Les foules ainsi réunies opposaient par leur nombre, leur combattivité et leur union, une force tranquille et crédible aux excitations haineuses du Front National.

Ce qu'on peut regretter, c'est que dans la dernière phase de la campagne « européenne », certains aient recherché, sous le couvert de ces manifestations, des affrontements avec le service d'ordre de l'extrême-droite et/ou avec la police, créant ainsi une atmosphère que Le Pen s'est empressé d'utiliser, non sans habileté, avec l'aide des médias.

Par ailleurs, il était indispensable d'apporter simultanément à l'ensemble de la population des éléments de réflexion, lui donnant la capacité de se protéger des mensonges xénophobes. Nous l'avons fait parfois en organisant des meetings unitaires ou des réunions-débats, au lieu de cortèges dans la rue, par des tracts, des émissions (passant plus facilement en province qu'au plan national). De plus, c'était la période où les Assises locales et nationales nous donnaient maintes occasions de nous faire entendre.

Pour l'avenir, il convient de tenir pleinement compte de cette double nécessité d'un sursaut républicain et d'une action en profondeur pour faire refluer la contagion ambiante.

2) Informer

D'aucuns prétendent qu'il ne sert à rien de présenter des faits objectifs à des gens qui réagissent « avec leurs tripes ».

Il est vrai que dans les discussions individuelles, il faut parfois faire preuve de beaucoup d'opiniâtreté, en même temps que de nuances et de précision pour ébranler ceux qui placent les immigrés au centre de tous les problèmes actuels et les rejettent sans appel.

Faut-il pour autant traiter par le mépris et le silence plus de 50 % de nos concitoyens ? Regrouper les sympathisants, mieux les armer pour mener la lutte est certainement utile. Mais ce serait céder à la facilité et se décharger à bon compte de nos devoirs que de rester entre « convaincus ». Nous avons toujours fait la différence entre **mystificateurs** et **mystifiés** : des millions de ces derniers, outrageusement trompés, sont à éclairer et ne sont pas forcément de mauvaise foi.

Il ne s'agit pas seulement de débats individuels, mais d'un climat nouveau à créer, d'une grande campagne nationale.

Au moins aussi souvent que parle Le Pen, il faudrait que les médias, dans des formes appropriées, trouvent l'occasion de rappeler que les immigrés en France ne sont pas 6.000.000 comme il le répète pour accrédi- ter l'idée d'« invasion », mais 3.680.000, soit le même pourcentage que dans les années 30 ; qu'ils ne « coûtent » pas aux Français, bien au contraire ; que le chômage, l'insécurité, la crise de l'habitat ou de l'école ne s'expliquent pas par leur présence.

Mais on ne saurait se satisfaire de démonstrations défensives. Les immigrés apportent, en plus de leur travail, des expériences humaines, des sensibilités qui contribuent, comme dans les siècles passés, à former la culture et l'identité nationale. Un Français sur trois a au moins un étranger parmi ses grands parents. Et sur nos stades, sur les podiums des Jeux Olympiques, les noms de nos meilleurs sportifs — comme par ailleurs ceux de nos artistes, de nos savants — n'ont pas forcément des consonances celtiques.

Ne voilà-t-il pas des assertions frappées au sceau du bon sens ? Tout aussi simples que les slogans préférés par Le Pen, elles ont sur ceux-ci la supériorité d'être vraies. Ne peut-on supposer que si elles étaient mieux diffusées, dans un esprit conquérant, beaucoup de Français seraient les immigrés autrement ? Comment peut-on nier d'emblée l'efficacité d'une telle action, puisque, jusqu'à présent, rien n'a été tenté dans ce sens à une échelle suffisante ?

3) Mettre en garde

Une information bien comprise suppose également que soient mis en relief les dangers que présente l'idéologie raciste.

Il faut avoir le courage d'imaginer ce que signifierait le départ des immigrés prôné par certains

La France se veut le pays des Droits de l'Homme. Combien de Français voient que le racisme, et spécialement la mise en cause des immigrés, bafouent les idéaux dont ils se réclament ?

Il convient de rappeler sans relâche à ceux qui voient en Le Pen le porte-parole des braves gens en colère, les antécédents de leur héros : sa sympathie pour Franco, Salazar et Pinochet, sa pratique reconnue de la torture en Algérie, sa participation à l'OAS, l'édition par ses soins d'un disque de chants hitlériens, son service d'ordre musclé et ses liens avec d'autres groupes ouvertement fascistes, son attirance pour les « valeurs » guerrières — et j'en passe.

N'oublions pas non plus combien son slogan favori sur le chômage ressemble à celui qui a servi aux nazis dans les années 30 pour abêtir le

peuple allemand et le mettre en tutelle : « 700.000 juifs, 700.000 chômeurs : la solution est simple », affichaient-ils. On sait ce qu'a été la « solution ».

Il faut avoir le courage d'imaginer ce que signifierait le « départ » des immigrés prôné par Le Pen, si par impossible il se réalisait. Comment distinguerait-on les « bons » des « mauvais » parmi ces six millions de personnes dont il parle, où il inclut les Français naturalisés, les originaires des DOM-TOM, les enfants de parents étrangers ? Ne devrait-t-on pas les recenser, les trier, les pourchasser, les « concentrer » ? Et où s'arrêterait-on ?... Ce cauchemar inconcevable signifierait non seulement une catastrophe économique, mais l'effondrement de la démocratie.

L'histoire récente nous l'enseigne : les concessions envers le racisme et ceux qui le fomentent, sous quelque prétexte que ce soit, ne peuvent l'apaiser, mais elles favorisent son expansion. Ceux-là mêmes qui, par aveuglement ou duplicité, aident les adversaires de la démocratie à s'imposer en masquant la réalité de leurs projets, se trouvent un jour éliminés à leur tour. Etablir un cordon sanitaire autour du Front National et de son idéologie, tel est l'impératif pour tous ceux qui aiment la liberté.

III. - Vivre ensemble

Pour convaincre, rien ne vaut cependant l'expérience vécue. Chaque fois que Français et immigrés se rencontrent, s'écoutent, font quelque chose en commun, des points sont marqués contre les racistes, lesquels ne peuvent miser que sur la division. C'est sur ce constat que reposent les Assises « **Vivre ensemble avec nos différences** », dont le MRAP a pris

l'initiative l'an dernier, et qu'il a mises en œuvre avec nombre d'autres organisations.

1) Respecter et surmonter les différences

Le titre des Assises a donné lieu parfois à des discussions. Contentons-nous de quelques évidences :

- Oui, il faut écarter sans la moindre hésitation les conceptions qui prétendent donner une signification quelconque aux **différences physiques** entre les gens, entre les groupes : chaque être humain est original, irremplaçable, et doit être respecté comme tel.

- Oui, les **différences culturelles** entre groupes humains, les modes de vie différents, les croyances différentes doivent être pris en considération : sources d'enrichissement mutuel par la connaissance, susceptibles

d'évolutions par l'échange, on ne peut admettre que ces différences-là soient érigées en obstacle à une coexistence harmonieuse et en prétexte à l'inégalité.

C'est tout cela le « droit à la différence » que, par delà, toutes les subtilités, revendiquent les victimes du racisme et de l'oppression coloniale.

• Mais il est vrai que des **ressemblances** majeures conditionnent par ailleurs ce droit. Oui, nous sommes tous des êtres humains. Oui, nous avons des intérêts communs à défendre au coude à coude. C'est pour cela que nos différences, si importantes soient-elles, peuvent et doivent être surmontées.

On peut estimer que le mot d'ordre des Assises, qui conjugue les mots « différences » et « ensemble » ne traduit pas trop mal ces aspects dialectiques de la réalité. Il avait d'ailleurs fleuri à l'automne dernier, tout au long de la Marche pour l'Égalité.

2) Agir ensemble

Mais ce qui importe essentiellement, c'est l'**action**.

Le contenu des Assises, c'est d'inciter les gens qui se heurtent à des difficultés, à examiner ensemble leurs causes — ce qui fera apparaître qu'elles ne tiennent pas à l'immigration — et à prendre en mains leurs affaires pour transformer les situations inacceptables, génératrices de tensions racistes.

Pour améliorer l'habitat, le cadre de vie, la sécurité, l'école, les activités culturelles, comme pour défendre l'emploi, Français et immigrés ont tout intérêt à prendre des initiatives et à se faire entendre d'une même voix. « Vivre ensemble », nous l'avons dit c'est agir ensemble pour vivre mieux.

Cela implique, bien entendu, une meilleure compréhension par les Français des problèmes spécifiques des immigrés, de leur milieu socio-culturel, de leur besoin de s'exprimer. Et n'est-ce pas à travers cette concertation, cette action commune pour le bien de tous, que la nécessité de reconnaître aux immigrés des droits nouveaux, les plaçant sur le même pied que les Français, s'imposera avec le plus d'authenticité ?

Prendre conscience des données réelles de la situation en rejetant les mensonges racistes, jouer un rôle actif dans la vie sociale : on voit que notre lutte sur le terrain revêt une importante dimension civique. Il n'est pas de meilleure réponse à l'agitation néfaste du Front National et de tous ses complices.

3) Bilan des Assises

a) **Une tâche ambitieuse.** Avec les Assises, jusqu'à quel point avons-nous réussi à impulser ce mouvement ? Pas autant qu'il l'aurait fallu, c'est certain.

— Entre le lancement de la campagne et les Assises nationales de mars, le délai était bien court pour réaliser partout des Assises locales.

— Et puis, reconnaissons-le, le projet était ambitieux. Nous demandions à nos militants, dans les situations où Français et immigrés vivent ou travaillent ensemble, de rechercher les réussites pour en analyser les conditions et de susciter dans les cas difficiles l'élaboration de solutions ainsi que l'action commune de la part des personnes concernées. Nous sommes conscients que c'est la voie la plus fondamentale pour combattre le racisme. Mais il faut dans une grande mesure innover, il faut du temps, des contacts multiples, de patientes discussions.

C'est une entreprise de longue haleine. D'autres organisations, mieux

préparation tardait à se mettre en place, traversé qu'il était par de rudes contradictions, et que, d'autre part, il fallait avancer « contre la montre » si l'on voulait aboutir.

Nous avons pris une part que nous pouvons dire déterminante dans la préparation et le déroulement des Assises nationales, sans pour autant nous départir d'un esprit unitaire loyal et sans faille. Précisons que la subvention, versée à un compte spécial, est allée totalement aux Assises, le MRAP n'ayant fait que la gérer sous le contrôle de tous.

Plus de deux mille personnes ont pris part, les 16-17 et 18 mars, aux séances plénières et aux six forums des Assises. Beaucoup venaient des quelque cent organisations mobilisées, d'autres avaient répondu aux informations diffusées dans le public.

Les Assises nationales : 200 personnes à l'UNESCO, 200 initiatives locales, 350.000 tracts, 1000 affiches, 100.000 badges, des articles, des émissions de radio, un numéro spécial de DIFFERENCES...

implantées que le MRAP, s'y appliquent aussi avec des résultats inégaux. Même si certains de nos Comités ont mené à bien des initiatives non négligeables, nous avons vite compris que les Assises nationales seraient plutôt un point de départ qu'un aboutissement.

— Du moins, avons-nous pu entendre dans les forums, à la Maison de l'UNESCO, des témoignages montrant qu'il existe déjà un réel courant d'activités locales tendant à résoudre lucidement les problèmes qu'affrontent Français et immigrés. Des élus, des enseignants, des animateurs, des travailleurs sociaux, des syndicalistes, des associations, des paroisses s'attachent à prendre à bras-le-corps les réalités, à ouvrir des issues, avec la participation de tous les intéressés. Mais ce n'est qu'un début.

b) Sensibilisation

On sait que nos démarches auprès du Président de la République et du gouvernement ont permis que les pouvoirs publics s'intéressent aux Assises nationales. En particulier, une subvention importante a été allouée, prise sur le budget voté pour la première fois par le Parlement pour combattre le racisme. Soulignons que nos interlocuteurs — Secrétariat d'Etat d'Etat chargé des immigrés et FAS — tenaient à traiter non pas avec le MRAP seul, mais avec un Comité regroupant des organisations diverses sur la base d'un large pluralisme.

Nous étions d'accord, puisque nous avions souhaité pour mars une action coordonnée des forces antiracistes. Nous avons dû surmonter bien des difficultés, voire des désagréments, parce que d'une part, le Comité de

Outre les Assises elles-mêmes et cette assistance nombreuse, d'une diversité rarement atteinte, il convient de porter au bilan le travail de sensibilisation qui a eu lieu, d'une ampleur sans précédent :

— plus de 200 initiatives locales recensées ;

— l'Appel signé par des associations et des personnalités de tous les horizons ;

— la publication de cet Appel, avec des listes de signataires, sous forme de placards, à six reprises dans la presse quotidienne ;

— une enquête d'opinion commandée à la SOFRES, publiée dans le numéro de mars de **Différences**, avec un tirage supplémentaire de 15.000 exemplaires ;

— 350.000 tracts, 3.000 affichettes, 100.000 badges sur le thème des Assises ;

— 1.000 affiches de grand format (3mx4m), en quadrichromie, apposés sur autant de panneaux mis gratuitement à notre disposition par la Chambre Syndicale des Agences d'affichage ;

— des articles et des émissions en grand nombre traitant des Assises et de leur contenu ;

— un compte-rendu complet des Assises sous forme de brochure parue aux Editions Différences.

Rappelons encore une exposition de photos, organisée en rapport avec les Assises, mais par le MRAP seul, avec la RATP.

Ajoutons que les responsables des cinq grandes religions pratiquées en France, avec qui nous avions pris contact, ont choisi la veille des Assises pour rendre publique une déclara-

**Les données
actuelles
de la lutte**

rtion rejoignant tout à fait nos propres efforts.

Quant au gouvernement, le soir-même du rassemblement de l'UNESCO, il donnait le départ à sa campagne « Vivre ensemble », que les préfets sont chargés d'animer.

Si les Assises n'ont pas répondu à tous les espoirs — et peut-être aux illusions de certains — n'ont-elles pas constitué, avec tout ce qui les a entourées, l'une des plus marquantes et originales manifestations antiracistes de la période récente ? On peut considérer qu'il y avait là, dans un autre registre, un écho et un prolongement de la Marche pour l'Egalité.

4) Les Assises départementales

Malgré les lacunes, les faiblesses, les Assises nationales ont permis un pas en avant dans la voie proposée par notre dernière Assemblée générale. Mais elles valent surtout comme l'étape première d'une tâche de grande envergure, constructive, sur le terrain, orientée vers la connaissance des réalités, la concertation et la lutte.

Il faut maintenant reprendre avec ténacité, avec espoir, les initiatives locales pour étoffer les Assises départementales qui devraient se tenir dans les prochains mois. Nous souhaitons qu'elles s'organisent dans une union plus large encore que les Assises nationales.

Nous observons que, dans le cadre de la campagne gouvernementale en cours, les préfets ont pour mission d'inventorier les exemples positifs de coopération entre Français et immigrés, d'entrer en relations avec les associations, de susciter des manifestations pluriculturelles. Là où ils le feront effectivement, nous espérons que cela ira dans le sens des Assises, qui doivent être vivantes et refléter les réalisations positives comme les problèmes non-résolus.

Concernant afin le nouveau « temps fort » de dimension nationale prévu pour décembre, nous sommes ouverts à toutes les propositions de nos partenaires, sans renoncer à définir nos projets propres.

IV. - Le MRAP et son devenir

En somme, nos efforts doivent se poursuivre dans le sens où nous les avons engagés, en tenant compte, bien entendu, des évolutions survenues. Il nous faut aller plus loin dans la riposte, dans les consciences, sur le terrain.

Ce rapport n'évoque pas, il s'en

faut, la totalité de l'action du MRAP depuis notre dernière Assemblée générale. Une énumération sommaire suffit à en montrer la richesse :

- le colloque scientifique du 10 décembre 1983 ;
- le concours international de dessins d'enfants, avec la participation de Radio France Internationale ;
- les Journées Cinématographiques d'Amiens et du Val-de-Marne, dans lesquelles le MRAP joue un rôle actif ;
- la riposte à tous les actes de racisme, où qu'ils se produisent, et la solidarité avec leurs victimes ;
- l'activité de notre permanence juridique nationale (trois mille affaires traitées en un an) et de celles de province ;
- les multiples applications de la Loi de 1972, et nos démarches pour obtenir son extension aux violences et aux crimes racistes ;
- la continue attention à l'éducation, l'information, la formation ;
- nos publications : le livre sur la Loi de 1972, deux brochures aux Editions Différences, un dossier documentaire, des affiches. Et surtout notre précieux mensuel, **Différences**, qui nous apporte en abondance des informations et des éléments de réflexion, qui fait pénétrer nos idées dans des milieux nouveaux, et qui mérite pour cela un soutien militant accru.

Cette action d'hier comme celle de demain incombe essentiellement, il faut y insister, à nos Comités locaux. Sans eux, le MRAP ne vivrait pas, ne progresserait pas. En quelques années, ils se sont imposés comme structure fondamentale du Mouvement, et comme animateurs de la lutte contre le racisme sur une étendue croissante du territoire français. La mise en place des **Fédérations**, qui se poursuit selon les directives de la dernière Assemblée générale, devrait améliorer notre fonctionnement et donc renforcer notre efficacité.

Notre militantisme, il faut bien le dire, n'a pas encore abouti à faire du MRAP l'organisation puissante que nous voulons, capable de répondre pleinement aux besoins de la situation présente et d'incarner avec une évidence incontestée les aspirations généreuses qui continuent une longue tradition française.

Chaque fois que des événements montrent la nécessité immédiate de l'action antiraciste — comme Copernic ou les lois Stoleru, et maintenant la poussée de l'extrême-droite — c'est vers le MRAP qu'on se tourne ; il joue un rôle indéniable de catalyser et de mobilisateur.

Or le MRAP doit exister en permanence ; il ne doit pas seulement éteindre l'incendie, mais l'empêcher.

Ne pourrait-il pas se faire qu'adhérer au MRAP devienne le geste simple et naturel de défense ou de soli-

darité de quiconque en France a à cœur la justice, la dignité humaine, l'égalité ?

Cela dépend de notre capacité d'accueillir chacun dans un esprit d'ouverture, pour que, se sentant à l'aise parmi nous, il apporte le plus qu'il peut à notre action. Et si ce n'est qu'une signature, une cotisation, une disponibilité bienveillante, c'est déjà important.

Cela dépend aussi de notre dynamisme, de notre présence sur le terrain — car pourquoi soutenir un mouvement inactif ou invisible ? —, de nos liens fraternels avec tous ceux qui souffrent du racisme, de notre aptitude à nous faire entendre des jeunes, particulièrement ceux issus de l'immigration, qui partagent nos préoccupations et nos buts.

En doublant ou triplant son cercle de sympathie, notre Mouvement résoudrait les problèmes financiers, étendrait les effets de son action, augmenterait de façon décisive son poids dans la société. Les potentialités existent. A nous de les concrétiser. ■

**Aux Editions
Différences**

**Une somme irremplaçable
d'arguments
pour répondre aux
« évidences » du racisme,
tout ce que vous devez
savoir
sur les différences...**

Différences et inégalités

Actes du colloque du 10 déc. 1983
au Palais du Luxembourg,
80 pages, 35 F + 8 F de port.

**Vivre ensemble
avec nos différences**

Compte rendu des Assises nationales
contre le racisme à l'UNESCO
(16 - 17 - 18 mars 84)
80 pages, 40 F + 8 F de port.

Droit et Liberté

89, rue Oberkampf, 75011 Paris
Téléphone 806.88.00
C.C.P. 9239-81 Paris

Directeur de la publication :
René Mazenod

Secrétariat de rédaction :
Véronique Mortaigne

Comité de rédaction :
Bertrand Bary, Gérard Coulon, Dominique Dujardin, Jean-Pierre Garcia, René Mazenod, Robert Pac.

N° de Commission paritaire : 61013
Imprimerie : IM.PO., Paris

Etat et renforcement du MRAP

Des actions à l'école, en ville, dans l'entreprise, des campagnes nationales à développer...

Rapport de Gérard COULON

A MELIORER l'outil qu'est le MRAP ne peut se faire sans analyser la situation actuelle (les exigences, les axes d'intervention), la démarche récente (Assises Nationales, mise en place des Fédérations) et les objectifs souhaités (contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples).

La spécificité du créneau du MRAP

Résultat de la pratique et du développement du MRAP depuis trente-cinq ans :

● Si en France se manifeste un courant raciste (crimes récents, rejet comme à Belle-Ile ou Calais, Le Pen qui détourne les réactions de certaines personnes face à la crise, à la mal-vie, à la misère), il existe aussi historiquement un courant antiraciste (Marche pour l'Egalité, Assises Nationales).

Donc, prendre en compte les réalités en enracinant le Comité local dans le quartier, l'école, l'entreprise pour tenter de résoudre ensemble les situations génératrices de racisme en liaison avec les individus ou les organisations désireuses d'agir contre la division et la diversion que le racisme représente.

Ceci pose la question des collectifs : le MRAP rassemble tous les individus désireux d'agir contre le racisme, en menant sur le terrain une action durable, conséquente, globalisante (contre tous les racismes ou le racisme). Or les « collectifs antiracistes » ou « antiracistes », « collectifs des libertés », etc., composés de souvent d'une addition d'organisations, essaient souvent d'agir et latent car chaque organisation n'a pas la même analyse, ni la même proximité des actions. Certes le MRAP n'a pas le monopole de l'action antiraciste. Il peut faire partie de collectifs ponctuels, limités dans le temps et aux objectifs précis.

● L'action contre les manifestations du racisme (application de la loi de 1972, si nécessaire) ne peut

remplacer l'action préventive, dynamique où tous œuvrent pour améliorer les conditions de vie et de travail, l'école, etc.

Convaincre plutôt que contraindre. Le MRAP doit donc montrer les situations conflictuelles, aider, avec tous les intéressés (Français et immigrés), à leur solution, créer une « synergie », au plus près de la réalité quotidienne.

C'est un travail de fourmi. Cette action commune rapprochera, enrichira beaucoup plus que des arguments. Cela n'exclut pas bien entendu l'analyse, le débat, l'information. Les Comités locaux par leur présence sur le terrain, et le National, les Commissions sont complémentaires.

● Le MRAP contre tous les racismes. Il ne faut donc pas identifier racisme et problèmes de l'immigration (d'ailleurs les immigrations sont considérées différemment et il est bon de se demander pourquoi). Donc, ne pas oublier l'antisémitisme, le néonazisme, les Gens du Voyage, les originaires des DOM-TOM ou les Français issus de l'immigration, l'apartheid, les Indiens des Amériques, etc. dans l'activité quotidienne du Comité local. Le racisme ne se divise pas, même s'il se manifeste spécifiquement.

● Le MRAP rassemble Français et étrangers désireux de dénoncer l'utilisation du racisme comme diversion des véritables causes de mal-vie et comme division. Sur la base de leurs intérêts communs, Français et étrangers doivent ensemble faire évoluer les structures qui engendrent le racisme dans la cité, l'école, l'entreprise ; ils doivent ensemble dénoncer la banalisation du racisme qui les concerne tous, car il porte atteinte aux libertés républicaines et prône la haine et l'exclusion.

Le MRAP n'est donc pas une association de soutien aux travailleurs immigrés, ni un syndicat d'immigrés : d'abord le racisme ne s'identifie pas uniquement à l'immigration ; ensuite les associations d'immigrés peuvent — depuis 1981 — parler et agir elles-mêmes ; enfin le MRAP agit sur la société française dans son ensemble.

● Si le MRAP est pour l'amitié entre les peuples, c'est en relation avec le racisme. Il n'est pas une association d'échanges, ou de soutien, comme France-Cuba ou France-Palestine, France-Israël, etc. Il n'intervient que du point de vue du racisme, même si cela implique une dimension économique, politique, etc. C'est là sa contribution à la paix.

● Enfin, les adhérents du MRAP, prenant en compte avec les usagers les structures qui engendrent le racisme dans la cité, l'école, l'entreprise, font apparaître des solutions et aussi la nécessité de postes d'animateurs, de travailleurs sociaux, de techniciens, etc.

Le bénévolat ne peut prétendre remplacer des personnes formées ; de plus, nous ne pouvons pas tout faire. Par exemple, pour l'alphabétisation, il vaut mieux travailler en liaison avec un organisme spécialisé ; pour développer la vie sociale, la relation dans un quartier, il vaut mieux demander la création d'un centre social, d'un lieu de rencontre, et de postes d'animateurs, etc.

Le MRAP n'a pas la prétention de tout résoudre, et de tout résoudre seul. Il y a là toute la place pour les syndicats, les partis politiques, les associations auxquels le MRAP n'entend pas se substituer.

Agir avec les gens contre les manifestations quotidiennes du racisme :

● En étant enraciné dans le quotidien, en vivant avec eux, près d'eux : ceci permet d'être informé et d'agir sur les structures qui engendrent le racisme.

● En prenant en compte le vécu quotidien, générateur de tensions : par exemple, si une famille française attend un logement et qu'on en attribue un à une famille immigrée, la réaction est prévisible... Le MRAP doit développer l'action pour la création de logements sociaux dans toutes les communes en refusant le di-

**Etat
et renforcement
du MRAP**

lemme Français ou immigrés, en mettant en avant leur intérêt commun. Même approche pour les colonies de vacances, l'école : comment socialiser les enfants tout en prenant en compte de façon positive la personnalité de chacun ? Cette démarche épanouira tant les enfants français que les enfants d'immigrés, etc.

● En insistant plus particulièrement, selon nos axes d'actions permanents, sur :

1) Dans la cité :

— des propositions précises d'amélioration de l'habitat et du tissu social ; des lieux de rencontre pour tous (jeunes et moins jeunes) ; l'aide et la garderie des écoliers par leurs aînés ou des adultes ; des aires de jeux ; développer les relations entre les gens : fêtes, projections, débats, etc. ; mise en place d'un centre de quartier avec un personnel spécialisé... ;

— contacts avec les foyers de travailleurs, souvent isolés dans le quartier ;

— commissions extra-municipales sur l'immigration, etc.

2) A l'école :

— rencontres avec parents et enseignants sur le thème « Vers une école interculturelle ? » débouchant sur des propositions concrètes. Lier l'école au quartier, à la vie (à propos du procès Barbie, rappeler le nazisme à l'aide d'intervenants, d'expositions...), développer les PAE de la maternelle au lycée (enquêtes sur l'habitat, la date d'arrivée des parents dans la ville, les habitudes, etc.), lecture critique de la presse écrite et parlée, clubs **Différences** dans le cadre du foyer socio-éducatif, projections en liaison avec le ciné-club ou le foyer socio-éducatif, expositions faites par les élèves avec le concours des bibliothèques municipales et des CDI, etc. ;

— l'école permet par le biais des enfants de rapprocher les parents. Notamment l'école maternelle qui permet une meilleure insertion des femmes immigrées dans la ville et le quartier ;

— aider tous les parents à jouer le rôle de parents d'élèves.

3) Dans l'entreprise :

— contacts avec les CE, les syndicats pour des débats, des expositions, des projections (cf. le recueil de poèmes édités par la CE de Renault) ;

— mise en place de cours d'alphabétisation (avec un organisme spécialisé).

4) En direction des médias :

— partir du vécu, proposer des exemples, des solutions. Eviter le discours moralisateur ;

— développer, avec les radios privées, les chroniques régulières. Il est possible de faire circuler les bandes magnétiques avec les émissions faites par de nombreux Comités locaux. Nécessité d'une « Commission Médias » de coordination et d'échanges des cassettes, de relations avec la presse parlée, écrite, télévisée.

5) Actions culturelles régulières :

— festival cinématographique d'Amiens, journées cinématographiques du Val-de-Marne, soirées musicales ou théâtrales, prix de poésie, journée de la musique, participation aux fêtes locales. Pour les fêtes, éviter la « simplification interculturelle » qui consiste à inviter un groupe antillais local, l'amicale des Bretons et un orchestre de « Rock en babouches » !... Ne pas oublier la ou les culture(s) française(s). Les fêtes peuvent aider à la connaissance et à la reconnaissance de chacun.

6) En direction du public :

— meetings, débats, tracts, conférences utilisant les colloques : racisme et science, nouvel ordre économique mondial, femmes, jeunes issus de l'immigration.

7) Vente de « Différences » :

en des lieux fixes, à des heures régulières, ce qui favorise le contact. Abonnement des mairies, bibliothèques, CDI, salles d'attente (médecins, coiffeurs, etc.).

8) Ne faudrait-il pas développer une campagne nationale sur l'accueil dans les services publics ?

(notamment ANPE, préfectures, commissariats, postes, municipalités, etc.). Il faut éviter d'opposer employés et usagers, Français et immigrés. En proposant des améliorations concernant les locaux, la formation du personnel, une meilleure communication, on améliorera les conditions de travail des uns, d'accueil des autres, Français et immigrés.

9) Ces actions générales permanentes peuvent :

se développer et converger à l'occasion des **Assises Départementales**, tant au niveau des villes que du département (contacts avec le Conseil Général, le Préfet pour proposer des solutions sur des questions comme les aires de stationnement des Gens du Voyage, le logement social dans toutes les communes, l'accueil des étrangers à la Préfecture, dans les services publics, l'action de la gendarmerie et de la police, etc.).

**Etre plus près des gens :
la décentralisation**

Prendre en compte le vécu des gens, agir avec eux nécessite un enracinement, le MRAP proche d'eux et des organismes de décision (surtout si l'on tient compte de la récente loi de décentralisation).

● **Rôle primordial des Comités locaux**, qui sont au départ et à l'arrivée de toute action en profondeur. C'est pourquoi il faut davantage d'adhérents : pour mieux s'informer des réalités et mieux agir sur elles. Ces actions permettront à leur tour d'augmenter les adhérents et donc de rendre le MRAP plus efficace. Les adhérents doivent être de plus en plus sur le terrain.

● Si nous agissons, nous nous renforcerons. Les jeunes sont sensibles à la lutte contre le racisme, pour la paix et la solidarité (étudier la possibilité d'une adhésion moins forte, compensée par le Comité local ou la Fédération, d'antennes dans les écoles). Le MRAP doit s'ouvrir à tous les milieux, notamment ouvriers et employés, Français et immigrés s'il s'enracine dans la cité. De plus, les isolés — ou ceux qui payent leurs cotisations seulement — renouvelleront plus facilement leur adhésion si nous avons un bilan sérieux, si nous leur proposons d'agir. En outre, le pluralisme se trouve — et se prouve — dans l'action. Enfin, le MRAP ne peut vivre de subventions ; c'est dangereux pour son indépendance et aléatoire.

● Les Comités locaux peuvent envisager, avec l'aide du National, la possibilité de stages avec des journalistes, des travailleurs sociaux, des responsables d'organisations et d'associations, des personnes que notre action et notre réflexion intéressent (c'est ce que va faire Grenoble). L'ordre du jour dépend des intéressés. Le Comité local interviendra dans la formation initiale (scolarité) et continue (stages) pour faire connaître nos analyses, nos propositions.

● La mise en place et le fonctionnement des **Fédérations**. La mise en place des Fédérations (liée à la loi de décentralisation et aux pouvoirs nouveaux des Conseils généraux) sans être une structure bureaucratique doit permettre de mieux intervenir au niveau du département (aires de stationnement des Gens du Voyage, école, habitat, médias, subventions, accueil des immigrés, etc.), de coordonner l'action des Comités locaux, de faire circuler l'information (journaux du MRAP, cassettes aux radios locales, etc.), de créer des Comités, d'aider ceux qui démarrent et de garder le contact avec les adhérents isolés. Le développement des Assises au niveau départemental est surtout pris en compte là où des Fédérations existent.

Des commissions départementales peuvent fonctionner sur ces questions. Les Fédérations doivent être mises en place avant le 31 décembre 1984.

● **« Permanents géographiques ».** Ces permanents rayonneraient sur plusieurs régions. En liaison avec le National, ils permettraient de dynamiser les Comités locaux, de répondre aux besoins de formation interne et externe. Ils augmenteraient l'efficacité du Mouvement en participant au processus de décentralisation.

En outre, le MRAP se développe : alors qu'en 1977 la région parisienne représentait un peu plus de la moitié des adhérents, en 1984 soixante pour cent d'entre eux demeurent en province. Cette tendance s'affirme avec la création de nombreux Comités locaux dans toute la France, d'où le besoin de ces « permanents géographiques ».

Se pose alors un problème financier. Ces permanents pourraient s'autofinancer en partie grâce aux interventions de formation externe (débat, conférences, animations) ; il convient également de rechercher des subventions spécifiques (FAS régional, Conseils généraux, Fédérations du MRAP regroupées, etc.).

Réflexions

● **L'action du Bureau National** n'est possible que grâce aux Comités locaux. Mais le National a pour tâche d'aider les Comités locaux dans leur réflexion et leur action en coordonnant, en informant, en formant les militants notamment par des colloques, les « dossiers du MRAP ». Il adresse des communiqués aux médias nationaux et intervient aussi auprès des pouvoirs publics, des organisations et des associations au niveau national, et propose des campagnes nationales d'action.

Droit et Liberté a proposé depuis 1984 à la fois des éléments de réflexion (Assises, droit de vote) et des actions de Comités locaux qui — sans être des modèles, des recettes à appliquer — peuvent donner des idées...

La **Lettre du Secrétariat** (mensuelle et à laquelle devraient être abonnés tous les membres du Bureau du Comité local) impulse l'action.

Enfin, des groupes de travail peuvent être mis en place pour suivre une question, proposer des solutions ou une réflexion sur des questions ponctuelles.

Il serait bon d'organiser avant le Congrès un colloque sur « immigration et nouvel ordre économique mondial ». Envisager aussi une réflexion sur « l'identité nationale ». Développer « les dossiers du MRAP » d'une quarantaine de pages, de prix accessible pour les jeunes, les centres de documentation et d'information (CDI), les Comités locaux...

La formation

● Formation interne :

— Des stages de formation ont été organisés — avec le concours des Secrétaires nationaux — par des Comités locaux ou des Fédérations. Des stages abordant différentes questions (dont l'historique du MRAP, l'activité d'un Comité, etc.) se sont déroulés sur un ou deux jours. D'autres sur un thème plus précis (l'école, le racisme et science, la Loi de 1972, l'habitat) ont réuni spécialistes et militants durant une demi-journée ou une journée.

— La formation doit être développée pour permettre aux Comités locaux de répondre aux demandes d'intervention, pour mieux appréhender la réalité. Vont être proposés aussi des stages techniques sur la prise de parole, la direction d'une réunion, la communication, etc. Les pochettes « les dossiers du MRAP » contribuent, par leur conception, à la formation des adhérents et peuvent être largement diffusées.

— En outre, les « permanents géographiques » pourraient jouer le rôle de « formateurs de formateurs ».

● Formation externe :

Les Comités locaux et Fédéraux doivent susciter les demandes d'intervention, proposer des actions dans les établissements, les entreprises, les cités. Le National essaie, dans la mesure du possible, d'aider par l'envoi de responsables nationaux, de spécialistes ou de conférenciers.

En bref : quelques idées simples à mettre en pratique

● Prendre en compte le vécu des gens (avec ses aspects contradictoires), **la réalité quotidienne** et transformer **avec eux** les structures qui engendrent le racisme. D'où le rôle irremplaçable des Comités locaux. Ceci ne signifie pas l'abandon des médias ou de l'action contre les arguments pseudo-scientifiques de la Nouvelle Droite.

● Pour être plus proche des gens, pour agir avec eux, doubler le nombre **d'adhérents** du MRAP (ce qui sera aussi une conséquence de notre action).

Le pluralisme ne se prouve pas à l'aide de statistiques, il se vit. Enfin, le MRAP ne peut vivre de subventions ; son indépendance — et même son existence — sont en cause.

● Le MRAP doit **se structurer** pour être plus efficace : mise en place des Fédérations, de permanents de « super-régions », de Commissions ayant un rôle de coordination et de réflexion sur des questions ponctuelles. Cela devrait améliorer la relation entre local et national ainsi que l'action de tout le MRAP sur tel point précis (les Assises ont montré les difficultés d'une telle mobilisation). ■

Ecole :

Des initiatives pour la rentrée

LES enfants ne naissent pas racistes, ils le deviennent. C'est pourquoi le MRAP a toujours accordé, dans son action, une place importante à l'école, comme lieu d'éducation à la fraternité et d'amitié entre les peuples.

Il est important, dès la rentrée scolaire, que les Comités locaux ou les adhérents isolés proposent — de la maternelle au lycée — un certain nombre d'animations (en plus des interventions habituelles) :

● Faire en sorte que tous les parents jouent leur rôle de parents d'élèves, en liaison avec les associations de parents.

● Les enfants, notamment à l'école maternelle et primaire, peuvent permettre aux parents de se rencontrer, aux mères de famille étrangères de ne pas rester isolées. L'école peut contribuer à une meilleure insertion de certains parents dans le quartier et/ou la ville.

● Proposer des PAE (Projets d'Action Educative) en liaison avec les enseignants et le Conseil d'école.

— Dès la maternelle : des ateliers sonores éduquant les tout-petits aux sons, aux langues avec l'aide des mamans (chants, histoires, etc.) : travail sur des contes, sur les jeux, les chants de différents pays.

— De l'école primaire au lycée : enquêtes (sur l'habitat, le travail, la famille, l'arrivée dans la ville, etc.). Expositions sur le nazisme (avec le procès Barbie) les Tsiganes et Gens du Voyage, les DOM-TOM... Etude de films étrangers (rythme, conception du film, public, mode de vie...) Activités dramatiques, poétiques. Calligraphie et écritures. Mise en place d'une bibliothèque interculturelle (avec des livres en langues différentes ?). Relations avec d'autres écoles (dans la ville ou de pays différents). Fêtes et sorties. Le tout avec des intervenants extérieurs et la participation des parents.

● Intervenir dans les ZEP (Zones d'Education Prioritaire) pour s'informer des actions réalisées et rechercher des solutions, comparer les résultats, s'opposer à l'idée que les enfants d'immigrés font baisser le niveau, alors qu'avec des moyens nouveaux, une conception pédagogique différente, l'ouverture de l'école sur la ville et sur le monde, ils sont un enrichissement.

La Commission éducation peut vous aider (pour les jumelages par exemple) et vous envoyer des comptes-rendus de PAE réalisés en 1983 et 1984. Entrez en contact avec elle et faites-lui part de vos besoins... et de vos expériences. ■

Dans les comités locaux :

De nombreux contacts avec les commissaires de la république

La préparation de l'Assemblée Générale occupe de nombreuses pages de **Droit et Liberté**. Nous citons donc quelques actions de Comités locaux et de Fédérations qui peuvent avoir valeur d'exemple, c'est-à-dire dynamiser d'autres Comités locaux et les inciter à agir en tenant compte des réalités locales.

● **CHARTRES 31 mai** : à la fête régionale (regroupant six départements) de la JOC, présence du MRAP. Deux débats : « Ecole ouverte sur la vie » et « Emploi et formation ».

● **LE PUY 17 juin**, Assemblée Générale du MRAP : une centaine de personnes avec un document-vidéo réalisé par le Comité local avec l'appui technique du RETA et l'aide financière du Fond Social Européen. Des adolescents maghrébins y sont interviewés, et même si leurs propos ne sont pas à prendre au pied de la lettre, ils expriment un malaise bien réel. Ce document peut être envoyé.

● **BELFORT 23 juin** : participation du Comité local à la Fête de la Jeunesse 6 au 8 juillet : mise en place de la Fédération du Lot avec un stage de formation d'un jour et demi. A. Miranda, président et G. Coulon, Secrétaire national, assistent à une rencontre avec vingt deux organisations (partis politiques, syndicats, JOC, etc.) : discussion autour de l'analyse de la situation, de ce que fait le MRAP et de ce qu'il compte faire. Conférence de presse (radios locales et presse écrite).

● **MULHOUSE, début juillet** : le Comité local intervient après le plasticage de trois cafés arabes et la profanation du Mémorial de Tambov.

● **MARSEILLE, 28 juillet** : le MRAP à la Journée des Droits de l'Homme avec exposition-forum, vidéo-débat sur le racisme. Présentation du livre « La Marche » par son auteur Bouzid, improvisation avec le dessinateur Got, « L'entre-deux » présenté par le théâtre de la Busserine.

● **AVIGNON** : Pour octobre 1984, le Comité local prépare une manifestation centrée sur la culture du Bassin méditerranéen : théâtre, cinéma, littérature, musique, exposition, etc. Cette manifestation s'échelonne sur plusieurs semaines avec le maximum de

groupes musicaux, de troupes folkloriques ou de théâtre, d'artistes, de poètes, de conteurs. Le Comité local fait appel à toutes les associations de communautés méditerranéennes vivant dans la région et dont le but est de promouvoir leur culture spécifique. Pour renseignements, téléphoner à (90) 89.30.15.

● **GRENOBLE** : A l'automne 1984, le Comité envisage, dans le cadre des PAE dans les écoles, la réalisation par les enfants de films vidéo sur le racisme. Le Comité local envisage une table ronde avec les travailleurs étrangers ayant bénéficié de formation et les organisations de formation professionnelle afin de mieux cerner les problèmes qui se posent. Enfin, un week-end réunissant militants, travailleurs sociaux, journalistes, représentants d'organismes confessionnels, devrait permettre de faire venir un psychanalyste, un biologiste, un historien et un sociologue sur le thème du racisme.

Les « bonnes paroles »

De nombreux commissaires de la République ont reçu les responsables fédéraux ou de Comités locaux du MRAP — conformément à la circulaire Mauroy sur la campagne « Vivre ensemble ». Ces rencontres peuvent être l'occasion de toucher l'opinion publique en profondeur, de proposer des améliorations aux situations génératrices de racisme ; il ne suffit pas seulement de faire l'inventaire de lieux où la relation entre communauté se passe bien ou mal (ce recensement est déjà quelque chose de positif), mais d'obtenir des moyens financiers, des lieux de réunion, des rencontres démultipliées pour proposer — avec tous les intéressés — des solutions prenant en compte les réalités départementales et communales.

Une quinzaine de Fédérations du MRAP sont déjà fortement engagées dans cette action et abordent des questions très diverses (accueil des Gens du Voyage, accueil dans les Préfectures, cités de transit, défense des droits des minorités dans leurs rapports avec l'administration, la police et la gendarmerie, écoles, logement

social dans toutes les communes, foyers de travailleurs, lieux culturels de travailleurs, lieux culturels et culturels, etc.). Il est temps que chaque Fédération ou Comité local s'engage dans cette action ; le racisme ne se combat pas seulement avec des « bonnes paroles ». En outre, c'est une bonne occasion pour contacter et associer le maximum d'organisations. ■

Au jour le jour

JUIN

● **14** : Distribution à Paris et région parisienne de **50 000 tracts** dénonçant l'action de Le Pen et ses mensonges, en particulier à 18 h à St-Lazare, Barbès, Charonne et au Vel d'Hiv, avec les autres organisations cosignataires du tract.

La veille, le MRAP avait écrit à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle pour protester contre le fait qu'il ne lui avait été donné aucune possibilité de réfuter Le Pen.

● **16** : Gérard Coulon participe à **Six heures contre le racisme** à Issoudun.

● **20** : Albert Lévy donne une **interview à Fréquence Libre** au sujet des élections européennes. Jeanine Cuinat-Tripoteau et Bertrand Bary, au titre de la **Commission Tziganes**, participent à une réunion de travail organisée par l'UNISAT, Union Nationale des Institutions Sociales d'Action pour les Tziganes (nouvelle appellation du CNIN).

● **27** : Lettre aux présidents des différents groupes du Sénat en vue du débat qui doit avoir lieu sur la **carte unique de dix ans**.

● **28** : Conférence de presse au sujet de l'**affaire Mokri**, dans le 13^e arrondissement, avec M. Mokri et sa fille, M^e George Pau-Langevin, M^e Laskier, Albert Lévy, Brigitte Dechosal.

● **20** : Une délégation de la **Ligue de Libération des Buraku**, venue du Japon, est reçue au siège du MRAP.

— Lettres de protestation contre la participation de **Le Pen** à l'émission « Sept sur sept » du 1^{er} juillet.

— B. Bary et G. Coulon représentent le MRAP à un **Colloque** du Centre de Recherches interculturelles pour la communication entre cultures différentes.

— G. Pau-Langevin, G. Coulon et D. Dujardin rencontrent la **Ligue des Droits de l'Homme** pour définir une conduite et des actions communes.

- **29** : Lettre aux différents **syndicats de journalistes** pour une demande d'entrevue au sujet du rôle des médias dans la lutte contre le racisme.

JUILLET

- **4** : A. Lévy participe à la conférence de presse où Jean-Pierre Belorgey présente le rapport de la Commission des Affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale sur la **politique de l'immigration**.
- **6** : Une délégation est reçue au **ministère de l'Intérieur** au sujet de l'affaire Mokri.
- **12** : Distribution de tracts pour la commémoration de la **rafle du Vel d'Hiv**.
- **13** : R. Mazenod et A. Senna participent à la conférence de presse donnée par Oliver Tambo de l'ANC à l'ambassade de Tanzanie. Communiqué de presse : « **Des sous-marins nucléaires français pour l'Afrique du Sud ?** »
- **18** : R. Mazenod et D. Dujardin rencontrent une délégation du **Rassemblement des Travailleurs Tunisiens** en France.
- **24** : G. Coulon donne une interview à la télévision néerlandaise **AVRU**, sur le thème de la **montée de l'extrême-droite** en France.

AOUT

- **2** : R. Mazenod rencontre Philippe Sinai, président de l'**Association culturelle de Loisirs et Amitié Franco-israélienne**.
- **3** : Communiqué de presse concernant les **événements racistes de la semaine** touchant les jeunes issus de l'immigration. Le communiqué sera suivi de lettres à MM. les maires du Palais (Belle-Ile), Calais et Sangatte, demandant une conférence-débat dans leur localité sur le thème « **Vivre ensemble avec nos différences** », ainsi qu'aux responsables de nos Comités les plus voisins. D'autres lettres sont adressées aux journaux télévisés, aux commissaires de la République d'Arras et de Vannes.
- **8** : Communiqué de presse sur le **meurtre de Mme Cerf** par un jeune nazi, à Cannes. Le Comité des Alpes-Maritimes prend contact avec sa famille et participe aux obsèques.

LE RACISME EN JUSTICE

- **Monte-en-l'air**. Le tribunal correctionnel de Nantes a condamné, le 4 juin, trois membres du Front National à sept mois de prison avec sursis et 1 000 F d'amende chacun pour avoir tenté de cambrioler les locaux du MRAP et ceux de l'Amicale des Algériens à Nantes le 11 janvier 1984. Ils ont, en outre, à verser le franc symbolique aux deux associations et 500 F pour les dégâts matériels.
- **Ni, ni si !** La 11^e chambre de la cour d'appel de Paris a condamné le directeur de **Minute** à 2 500 F d'amende pour un article publié le 7 juin 1982 où, à la suite des grèves de l'usine Citroën d'Aulnay, il traitait le thème des « *risques d'une immigration non maîtrisée* ». Cet arrêt infirme la décision de la 17^e chambre du tribunal qui estimait que « *les immigrés* » ne constituaient ni une nation, ni une religion, ni une ethnie, « *au sens de la loi de 1972.* »
- **Léger**. La cour d'appel de Limoges a relaxé, le 15 juin, un des trois auteurs de l'agression contre des travailleurs turcs de Bourgneuf (Haute-Vienne) en juin 1983. Les deux autres inculpés sont condamnés simplement pour détériorations légères de biens et mobiliers (amende de 1 200 F). Niant le caractère raciste de ces agissements, elle a confirmé l'irrecevabilité de la constitution de partie civile du MRAP qu'avait acceptée le tribunal de Guéret.
- **Travail**. Le 29 juin, le tribunal correctionnel de Millau a condamné un employeur pour discrimination dans l'emploi à une amende de

1 000 F de dommages et intérêts à la victime et au MRAP, et à l'affichage de cette décision dans l'entreprise. L'employeur, en mars 1982, n'avait pas respecté la réglementation du travail à l'égard de son employé marocain.

- **Tract**. Le tribunal correctionnel de Meaux a condamné, le 5 juillet, Claude Cornilleau, conseiller municipal de Chelles, auteur d'un tract raciste et injurieux, à 5 000 F d'amende et 1 F de dommages et intérêts pour le MRAP.
- **Voisinage**. La chambre correctionnelle du tribunal de grande instance d'Amiens a condamné Patrick Caron, chauffeur de taxi qui pratique un racisme ouvert dans sa vie privée et professionnelle, à 2 000 F d'amende à la suite de la plainte d'un de ses voisins victime d'insultes et de violences. Le MRAP, qui s'était constitué partie civile, a obtenu 1 F de dommages et intérêts.

— La même chambre a appliqué la loi de 1972 à l'égard des gérants du bar « Le Gobelet » qui, le 29 décembre 1983, avaient refusé de servir des clients marocains. 400 F d'amende pour chacun des gérants.

- **Le Pen débouté**. La première chambre civile du tribunal de Paris a débouté, le 27 juin 1984, le Front National et J.-M. Le Pen de leur action en diffamation contre le directeur du **Matin de Paris** et J.-F. Kahn, auteur d'un article dans lequel il estimait que « *l'idéologie du Front National n'est ni plus ni moins que la copie de celle que véhiculait le mouvement fasciste européen dans les années 30...* » ■

CARNET

DISTINCTIONS

Notre ami l'abbé **Jean Pihan** vient d'être promu officier de l'ordre national du Mérite par le ministre du Temps libre, de la Jeunesse et des Sports.

Journaliste, animateur de publications pour la jeunesse, Jean Pihan, a participé en 1959-1960 à la création du Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux (CLEPR) avant d'adhérer au MRAP, dont il est devenu membre du Bureau national, puis vice-président. Au Congrès de mars 1982, il a demandé à être déchargé de cette fonction, et il a été aussitôt nommé membre du Comité d'Honneur de notre Mouvement. Il reste membre honoraire du Bureau national.

Nous nous réjouissons de la nouvel-

le distinction qui lui échoit — il est aussi chevalier de la Légion d'honneur — et lui présentons nos chaleureuses félicitations.

Nous avons également appris la promotion de **M. Armand Dimet** au grade d'officier de l'ordre national du Mérite, par le ministre de la Justice.

Armand Dimet a été, en 1949, secrétaire du Comité d'initiative formé pour la création du MRAP. De ce fait, il a joué un rôle important à la première Journée nationale contre le racisme, qui fut le congrès constitutif du Mouvement. Il a participé activement à la lutte menée pendant 13 années pour l'adoption de la loi du 1^{er} juillet 1972 et a représenté le MRAP dans de nombreuses affaires en Justice.

Nous lui exprimons aussi nos félicitations les plus cordiales. ■

Afrique du Sud

La supercherie

DONNER le change à l'opinion publique mondiale : tel a été, une fois de plus, l'objectif des dirigeants métis et d'origine indienne. En fait, loin de mettre en cause le système d'apartheid, cette opération vise à le renforcer, puisque ces catégories de la population (respectivement 280.000 et 870.000 personnes) se voient octroyer des assemblées séparées et sans pouvoirs, et que la majorité noire (23 millions, 73 % des Sud-Africains) reste totalement écartée de la vie politique.

C'est d'ailleurs dans un climat de tension et de répression que la consultation s'est déroulée. De nombreux animateurs de la lutte anti-apartheid ont été arrêtés ; et moins de 30 % des électeurs ont voté.

En soulignant ces faits, dans un communiqué, le 23 août, le MRAP «**met donc en garde l'opinion française contre toute complaisance ou complicité à l'égard de cette tragique supercherie**», «**La défense effective des Droits de l'Homme et des libertés, dont beaucoup se réclament, exige, ajoute-t-il, des mesures vigoureuses contre l'apartheid, qui a été condamné par l'O.N.U., à l'égal du nazisme, comme un crime contre l'humanité**».

Sous-marins

Le 13 juillet, le MRAP avait publiquement demandé s'il était vrai que des négociations étaient en cours en France «**pour la livraison de quatre sous-marins nucléaires à l'Afrique du Sud**».

Le ministre des Relations extérieures a aussitôt apporté le démenti «**le plus catégorique**». Les chantiers navals Dubigeon, de Saint-Nazaire, ont aussi démenti, en précisant que «**la construction de tels sous-marins ne peut être confiée qu'à des arsenaux militaires et non pas à des chantiers navals civils**».

Le MRAP prend acte du démenti gouvernemental. Celui de Dubigeon appelle quelques nuances. En effet, cette société a déjà construit des sous-marins pour l'Afrique du Sud : ne sagit-il pas de matériel militaire ? Précisément, il semble bien que ce qui est

réellement envisagé par l'Afrique du Sud, c'est la réparation par Dubigeon de quatre sous-marins qui lui ont été livrés il y a quelques années. Pourquoi ne pas en parler ? Et pourquoi ne pas faire connaître la réponse qui sera donnée ?

L'Afrique du Sud avait d'abord demandé ces réparations à des chantiers espagnols. Ceux-ci, au dernier moment (avril 1983) ont rompu le contrat, pour ne pas apporter de soutien à l'apartheid. Nous espérons bien que la France refusera catégoriquement d'y suppléer.

Jumelage

En juillet également, le MRAP annonçait que des pourparlers étaient en cours pour un jumelage entre Nantes et la ville sud-africaine de Durban. Il invitait les syndicats, les partis, les organisations démocratiques, les élus de Nantes à s'opposer à ce projet.

A ce jour, nous n'avons connaissance d'aucun démenti. ■

Le Groupe M5

UN certain « Groupe M5 » se livre à des attentats et réclame une forte somme à l'Etat. Des bombes explosent à la gare de Lyon-Perpêche, dans une maison de la culture d'Annecy (où une femme est grièvement blessée), et à la gare de Grenoble. Dans ce dernier cas, l'un des criminels, blessé, a été vu. Un policier, faisant siens les dire d'un «**témoign oculaire**», annonce à la France en émoi qu'il est «**de type maghrébin incontestable**».

Les médias, pendant toute une journée, le répéteront. Le ministre de l'Intérieur, Pierre Joxe, interviendra publiquement pour mettre en garde contre des informations prématurées. Mais certains journaux, comme **Le Quotidien de Paris**, insistent.

Le Comité du MRAP de Grenoble note qu'on ne peut «**ni rejeter, ni privilégier a priori aucune hypothèse**» et «**regrette que des déclarations hâtives aient été faites, qui donnent forcément naissance à des rumeurs dans diverses parties de la population française et immigrés**».

Et puis, c'est le «**potrait-robot**», et enfin l'arrestation des coupables : ce sont des Français «**bien de chez nous**». Le policier fautif se tait. Aucune sanction n'est prise, à notre connaissance. Aucune excuse ni mise au point de la part des journalistes qui ont contribué à entretenir la peur et la haine envers les Maghrébins.

Est-ce faire preuve d'esprit de responsabilité ? ■

Assemblée générale du MRAP

(20 - 21 octobre 1984)

PARTICIPATION OU POUVOIR

(A retourner d'urgence au MRAP, 89 rue Oberkampf, 75011 Paris)

Je soussigné (nom en capitales)

Prénom Adresse

Membre du MRAP depuis

A jour de ma cotisation au 31 août 1984

- Participera
- Ne participera pas et

Donne pouvoir à (nom et prénom)
membre du MRAP

Adresse

pour me représenter à l'Assemblée Générale des 20 et 21 octobre 1984 et disposer de ma voix dans les scrutins figurant à l'ordre du jour.

A, le

Porter la mention : «**Bon pour pouvoir**» et signer

N.B. : Peuvent participer ou se faire représenter à l'Assemblée Générale des 20 et 21 octobre, les membres du MRAP ayant adhéré en 1984 avant le 30 juin, et ceux des années précédentes ayant renouvelé leur cotisation avant le 31 août 1984.